

N°7
Décembre 2005
Janvier 2006

Moule info

Bulletin municipal d'information



Le Club Sportif Moulisien : AU SERVICE DES JEUNES DU MOULE DEPUIS 1931 !

PAGES 5



Une Moulienne à l'honneur

Evelyne Shitalou, meilleure femme d'affaires noire d'Europe

PAGE 4



EDITORIAL

En ce début d'année nouvelle, il est important de ce rappeler qu'il existe à côté de chacun de nous des Mouliens et

Mouliennes qui ont besoin d'une écoute à un moment de leur vie pour aller de l'avant. La Ville, dans ce domaine, comme vous le découvrirez, s'investit pleinement. Mais, en réalité, c'est à chacun d'entre nous qu'il appartient d'apporter sa pierre à l'édifice. Je suis convaincue, en effet, que la première communauté humaine au sein de laquelle doit s'exercer cette solidarité, c'est la Famille.

Ayons à coeur de nous investir pleinement dans l'éducation de nos enfants.

Transmettons-leurs les valeurs que nous ont léguées nos parents.

Gardons à nos aînés la place qu'ils méritent dans nos coeurs et dans notre vie.

Ensemble, famille par famille, quartier par quartier, bâtissons une communauté forte et solidaire qui ne laisse personne sur le bord du chemin.

A vous tous, je souhaite une bonne et heureuse année 2006!



**Votre Député-Maire,
Gabrielle Louis-Carabin**



LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE :

POU BA YO FOS LÀ !

PAGES 6-7



NOEL AU MOULE :

POUR QUE VIVENT NOS TRADITIONS !

PAGES 2

Santé publique

LA VILLE S'ATTAQUE AU PROBLEME DES CHIENS ERRANTS

PAGE 3

DANS CE NUMÉRO :

Santé

UNE PERMANENCE
POUR LES
ASTHMATIQUES

PAGE 2

FET'COM 2005

LES ARTISANS ET
LES COMMERÇANTS
SE SONT MOBILISÉS

PAGE 2

Centre-ville :

LE "PETIT JARDIN"
RAJEUNIT

PAGE 4

Damencourt

LA CONSTRUCTION DU "MAHARAJAH MONTY" DU MOULE A COMMENCÉ

PAGES 4



Lacroix

L'ÉCOLE A SA B.C.D



Le 24 novembre 2005 restera sans doute pour toujours gravé dans la mémoire des élèves de l'école élémentaire de Lacroix. Ce n'est pas tous les jours, en effet, que l'on reçoit dans son école un écrivain célèbre, Gisèle Pineau, venue inaugurer la Bibliothèque Centre Documentaire (B.C.D) qui portera son

nom. Pour fêter l'évènement, l'école a fait les choses en grand, avec une organisation remarquable. Spectacle des enfants, discussion avec l'auteur, inauguration de la BCD, lâcher de ballons... Rien n'a manqué à

la fête. Cette nouvelle BCD s'inscrit dans la politique de développement de la lecture au Moule initiée par la Municipalité qui veut rapprocher le livre des familles en associant la bibliothèque multimédia du centre-ville et des BCD décentralisées dans les quartiers et les sections.

Sainte-Marguerite

UNE ÉCOLE PLUS SÛRE

Les travaux de modernisation de l'école primaire de Sainte-Marguerite se sont poursuivis au cours du dernier trimestre de cette année. Les dernières interventions ont permis de sécuriser l'entrée de l'établissement et d'assurer l'écoulement correct des eaux de pluie le long de la route qui longe l'école. Les abords de l'école ont été aménagés pour éviter tout stationnement dangereux sur la route. Les parents et les cars scolaires peuvent donc désormais déposer les enfants dans une zone réservée et sécurisée. Coût de cette nouvelle tranche de travaux : 27 168 euros.

FET'COM 2005

LES ARTISANS ET LES COMMERÇANTS SE SONT MOBILISÉS

Notre ville a su garder jusqu'à aujourd'hui un tissu commercial particulièrement dynamique malgré la concurrence de plus en plus rude des grandes surfaces. C'est pour maintenir ce dynamisme que l'Association des commerçants du Moule, la Municipalité et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Pointe-à-Pitre, ont organisé durant le mois de décembre l'opération Fet'Com. Expositions, marché de Noël, foire culinaire, sports, braderie, promotion, tombola, les commerçants n'ont pas lésiné pour séduire non seulement les Mouliens mais aussi les habitants des communes voisines. Le 18 décembre, pour la première fois, les magasins du centre-ville sont restés ouverts toute la journée. "Aussi bien pour la population que pour les professionnels qui ont joué le jeu, le bilan de cette édition

est largement positif, affirme Jocelyn Maleama, président de l'Association des Commerçants et des Artisans du Moule. Nous allons maintenant tirer tous les enseignements du FET'COM



2005 pour aller encore plus loin cette année. D'ores et déjà, nous avons décidé de renouveler deux fois par an l'ouverture des commerces le dimanche après-midi".

Santé

UNE PERMANENCE POUR LES ASTHMATIQUES

La Ville du Moule a mis à la disposition de l'Association des Asthmatiques de la Guadeloupe un local afin qu'elle puisse y tenir une permanence. Si vous avez un membre de votre famille qui est asthmatique, vous êtes donc invité à vous rendre à cette permanence pour obtenir toutes les informations utiles sur cette maladie. La permanence est à votre disposition tous les vendredis à l'ancien service économique de la Ville, rue Duchassaing.

Noël au Moule :

POUR QUE VIVENT NOS TRADITIONS !

Au cours de la deuxième quinzaine de décembre, ce sont tous les quartiers et les sections du Moule qui se sont mobilisés pour fêter Noël.

Noël, fête religieuse, Noël, fête des enfants, Noël, temps de partage et de convivialité.

Cette année encore, notre ville a respecté la tradition !



La fête de Noël à Bonan



"Nwèl Bò Kaz sur l'Habitation Néron





Santé publique

LA VILLE S'ATTAQUE AU PROBLEME DES CHIENS ERRANTS

La multiplication des chiens errants sur le territoire de notre commune est devenue particulièrement préoccupante. Outre les problèmes de santé publique évidents que représente cette prolifération, les problèmes de sécurité s'aggravent chaque jour un peu plus. La Ville a donc décidé de réagir. Au mois de novembre dernier, elle a signé une convention avec la "Fourrière de l'Alliance" pour mener à bien une campagne de capture des chiens errants qui durera au moins deux ans. Le 30 novembre dernier, les agents de la société "La fourrière de l'Alliance" ont capturé leurs premiers chiens errants.

Cette campagne se déroule dans le strict respect de la législation en vigueur. Dans un premier temps, le service technique reçoit et traite les signalements de chiens errants. Il établit la liste des sites sur lesquels la société devra intervenir et le calendrier des interventions. Le jour de l'intervention, l'équipe de la "Fourrière de l'Alliance" est accompagnée par un policier municipal qui vérifie l'état de divagation des animaux. Le délai de garde est fixé à 8 jours, délai pendant lequel ces derniers pourront être remis à leurs propriétaires quand ils sont identifiés et sous certaines conditions. Pour qu'un chien puisse être



rendu à son propriétaire, l'animal doit être obligatoirement identifié, soit par tatouage soit par une puce électronique. Si un animal n'a pas été récupéré après huit jours, il est euthanasié et incinéré. Rappelons enfin, qu'il vous est possible d'adopter des chiens, en partenariat avec la SPA.

Pour toute information sur les captures de chiens errants, vous disposez d'un numéro de téléphone et d'un interlocuteur :

Jocelyn Aiguadel
0590 23 09 00

Hygiène

UN NOUVEAU PRESTATAIRE POUR VOTRE POUBELLE

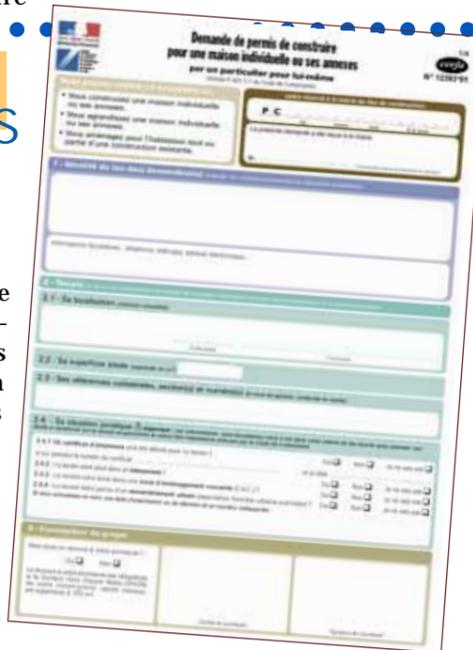


Depuis la mi-décembre, les familles du Moule ont commencé à recevoir des poubelles neuves. Au terme de la procédure d'appel d'offre obligatoire, la Ville du Moule a, en effet, attribué pour une durée de cinq ans à une nouvelle société, la SONETOM, le marché de location, d'entretien et de maintenance de conteneurs à ordures ménagères sur l'ensemble de son territoire. Après analyse de vos besoins, votre nouveau bac poubelle vous sera remis gratuitement après signature du bon de réception. L'entretien de votre bac sera ensuite assuré par la SONE-TOM.

Permis de construire :

LA VILLE LES INSTRUIRA DÉSORMAIS

Dans le cadre de la phase 2 de la décentralisation, l'instruction des actes des droits des sols, qui était jusqu'ici sous la responsabilité de l'Etat via les DDE, sera conduit par le service d'urbanisme de la Ville du Moule à partir du 1er janvier 2006. Cela signifie notamment que l'instruction des futurs permis de construire sera désormais réalisé en mairie.



A Retenir

VOTRE SERVICE TECHNIQUE SUR INTERNET

Très prochainement, vous pourrez contacter le service technique du Moule en lui envoyant un e-mail. Avantage : votre message arrivera plus vite qu'un courrier classique. Nous aurons l'occasion de revenir sur cette innovation mais vous pouvez d'ores et déjà noter l'adresse mail du service :

service-technique@mairie-lemoule.fr



Aménagement

LES TOILETTES DE LA PLACE DE L'ÉGLISE SONT PRÊTES

Les travaux de mise en service des nouvelles toilettes de la place de l'église ont été achevés en décembre. Les nouvelles installations sont plus confortables et elles sont accessibles aux personnes handicapées. La Ville a veillé par ailleurs à ce que le nouveau bâtiment s'intègre parfaitement dans son environnement urbain.

ILS NOUS ONT QUITTÉS ENTRE LE 16 SEPTEMBRE ET LE 1ER JANVIER

EDINVAL Victorine Jeanne • BRUCY Anne Flore • PIEJOS Agnès Théonie • VALOGNE Stanislas Joseph • DAVILLÉ Georges Gaston Marc • VIARDOT Florent • EUGENE Marlène • ARDISSON Marceline Benoit • LAMBERT Marcel Camille Méderic • DOMOND Patricia • PIOCHE Angélique Jonas • JOSEPH Louis Marcel Georges • COUCHY Amour Lina • RANGASSAMY René Paul Marie • ROUYAR Maurille Olympe • TONI Angélo Charlo • REZIR Vincent Paul Joseph • PHOUDIAH Saturnin André • CORNET Innocent Gabriel Gérard • KANTAPAREDY Johan Ken • NONNON Marie Marcelle • SANACHY Jean • COGNON Marie Emilienne • SOLÉ Auguste René • COLOMBO René Anasthase • ETIENNE Laure • FERGA Gérard Pépin • MERCURY Maximilienne Elisabeth • MAUSSION Anatole Roland Rodrigue • BANCO Max Raoul • HOUEL Thierry Gabriel Jean • VALMORIN Anatole Hubert • GUSTAVE Bernadin Marcel • BOLIVAR Casimir Robert • BAPAUME Saint-Just • CHAUPARD Flavien • RADHA Ena Roberte LOTHER Alice Marinne • EVEQUE Zéphirin Armand • POSTROS Hilarie Atale • LEPIERRE Charlotte • CHABAT Albert René • LUXEUIL Carmen Suzanne • LODIEN Léoncine Emilie • BERGERON Xavier Anatole • MAKAIYA Lionel Antoine • LUPERON Thimoléone Thérèse • PHARDIN Maximin Ferdinand • SIOUPARSAM Bernard Michel • OUJAGIR Loïc Gaëtan • RADIPALY Magloire Pierre • MAUSSE Louis • THIMODENT Colette Félicienne • LEBON Félicité Jacqueline • Quistin Antoine



Damencourt :

LA CONSTRUCTION DU MAHARAJAH MONTY DU MOULE A COMMENCÉ

Vue de la mer, ce sera une villa créole classique. Côté rue, par contre, vous serez d'emblée transporté à des milliers de kilomètres de la Guadeloupe, dans l'un de ces célèbres grands palais indiens. Ainsi se présentera dans quelques mois le plus grand restaurant indien de la Guadeloupe, le "Maharajah Monty" dont la première pierre a été posée au mois de novembre dans la Zone d'aménagement concerté de Damencourt. Son propriétaire, M. Franck Balbir, n'en est pas à son coup d'essai puisqu'il possède déjà un restaurant indien du même nom

à Pointe-à-Pitre. La conception de ce restaurant original a été confiée au cabinet 3 As. Il comprendra une cinquantaine de places assises et une piscine. La cuisine disposera d'équipements ultra modernes, aux normes européennes ... ainsi qu'un four traditionnel indien vertical qui fonctionnera au feu de bois. L'ouverture du "Maharajah Monty" est prévu pour la fin 2006.

CARTE D'IDENTITÉ

- Restaurant Manjit Palace
- Nombre d'emplois créés : 5
- Cuisine traditionnelle indienne
- Surface du terrain : 973 m²
- Nombre de places assises : 50 minimum
- Accès handicapés et équipements
- Service traiteur
- Piscine



Honneurs :

UNE MOULIENNE À L'HONNEUR !

Evelyne Shitalou, "meilleure femme d'affaires noire d'Europe"



Le Maire a remis à Evelyne Shitalou la médaille d'honneur de la ville du Moule

Le 29 décembre dernier, la Ville du Moule a reçu avec tous les honneurs, l'un de ses plus brillants enfants, Mlle Evelyne Shitalou, qui a obtenu à Londres au mois d'octobre dernier le titre de « Meilleure femme d'affaires noire d'Europe ». Manager et fondatrice du cabinet d'ingénierie financière Euro Finance Consulting dont le siège est à Bruxelles. Mlle Evelyne Shitalou a vécu toute son enfance dans la section de

Boisvin où réside encore sa famille. Après un parcours scolaire classique – école primaire de Boisvin, collège du Moule, lycée de Baimbridge – elle part en France poursuivre ses études avec en poche son baccalauréat Langues et lettres. A la fin des années 80, elle passe avec succès les épreuves du DESS commerce international. Depuis sa carrière l'a menée un peu partout dans le monde ... y compris en Guadeloupe où elle a travaillé quelque temps à la Préfecture. Son cabinet Euro Finance Consulting possède des antennes à Paris, Fort-de-France, Anguilla et aux Canaries. Il est spécialisé dans la recherche de subventions européennes, le lobbying international, la réalisation d'études de marché, d'implantation et de faisabilité à l'international.

Centre-ville :

LE "PETIT JARDIN" RAJEUNIT



La cérémonie de transmission du "Petit Jardin" de Mamie Lucile à sa fille.

Il y a belle lurette que la réputation du restaurant "Le Petit Jardin" a franchi les frontières du Moule et même celles de Guadeloupe mais combien de gourmets et de gourmands savent que ce restaurant est l'oeuvre du travail passionné d'une femme, mamie Lucile. Pour ses 70 ans, Mamie Lucile a décidé qu'il était temps de passer la main. Au cours d'une cérémonie aussi belle qu'émouvante elle a officiellement trans-

mis les fourneaux de son restaurant à sa fille Yvelle. Bon sang ne saurait mentir dit un dicton célèbre. Et c'est tant mieux pour tous les fins palais qui fréquentent régulièrement "Le Petit Jardin". Il nous reste, au nom de tous les Moulinois, à remercier Mamie Lucile pour son oeuvre et à lui souhaiter de profiter pleinement de sa retraite plus que méritée.

Construction, aménagement :

PENSEZ AU CAUE

Vous avez un projet immobilier : construction, amélioration, transformation... Quelle que soit sa nature, vous avez tout intérêt à passer par un homme de l'art. Dans certains cas, il s'agit même d'une obligation légale. Pour vous aider dans votre démarche, vous avez désormais la possibilité de rencontrer GRATUITEMENT un architecte du CAUE (Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement). Le CAUE est un

organisme départemental d'information, de conseil, de sensibilisation, de formation et de rencontre créé dans chaque département par la loi de 1977 sur l'architecture. Sa mission est de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Le CAUE de la Guadeloupe tient une permanence au centre technique de la Ville du Moule tous les deuxièmes lundis du mois de 9 heures à 12 heures.



En 1961, le C.S.M a représenté les Antilles à Dieppe dans le championnat de France

300 joueurs, 2 terrains, une école de football renommée...

Le Club Sportif Moulien est dirigé aujourd'hui par un conseil d'administration composé de 15 membres présidé par M. Gradel. Cinq commissions se partagent la charge de la gestion du club au quotidien :

- la commission technique
- la commission fêtes et loisirs
- la commission projets et finances
- la commission discipline
- la commission communication

Cette dernière a été créée tout récemment. Les sportifs du CSM sont répartis par section. Les plus jeunes sont regroupés dans l'école de football du club dans les catégories "débutant", "poussin", "benjamin". Ensuite, les choses plus sérieuses commencent dans la deuxième section avec les minimes suivie de celle des cadets puis des juniors. Enfin, la dernière section regroupe les séniors. Devant le succès de son école de football, le C.S.M est régulièrement obligé de doubler ses sections pour accueillir tous les enfants. Pour cette saison,

**Coupe de la Guadeloupe :
UN PALMARÈS
ÉDIFIANT**

Créée en 1942 la Coupe de la Guadeloupe a été remportée dès sa deuxième édition en 1946 par le Club Sportif Moulien sur le score de 1 but à 0 aux dépens de la Gauloise au stade Félix Eboué. Le CSM remportera ensuite la Coupe en 1948, 1954, 1972 et en 1974.

Le Club Sportif Moulien :

AU SERVICE DES JEUNES DU MOULE DEPUIS 1931 !

Le Club Sportif Moulien (C.S.M) a été créé le 2 septembre 1932. Depuis cette date, il occupe une place importante dans le football guadeloupéen qu'il a d'ailleurs représenté à deux reprises dans l'Hexagone. Au Moule, le C.S.M est depuis fort longtemps bien plus qu'une association sportive. C'est une institution, un pan de notre patrimoine. C'est un acteur à part entière de la cohésion sociale et de l'insertion sociale des jeunes. Honneur et respect, par conséquent, au Club Sportif Moulien et à tous ceux qui, décennies après décennies, ont contribué inlassablement à son épanouissement.



Et voici la plus ancienne photo de joueurs du C.S.M que nous ayons pu retrouver. Elle date probablement des années 50. Si un lecteur connaît l'identité des joueurs ou la date de la prise de vue, son aide sera la bienvenue !

l'école de football compte plus de 150 enfants. Toutes sections confondues le CSM compte plus de 300 footballeurs ! Inutile que souligner les efforts permanents

de gestion et d'organisation que demande le fonctionnement régulier d'une structure aussi lourde. Tous les joueurs s'entraînent sur les deux terrains du club à la sortie de la ville. Chaque section est encadrée par deux entraîneurs mais tous se mobilisent lorsqu'il s'agit d'encadrer les 150 enfants de l'école de football.

La Ville soutient financièrement le CSM

Pour progresser et pour encadrer dans de bonnes conditions les jeunes qui lui font confiance, le CSM a besoin de renforcer régu-



La signature de la convention entre la ville Moule et le CSM



En octobre 2004, 6 membres de l'équipe mythique se sont retrouvés au centre Rémy Nainsouta

lièrement sa structure financière. La Ville, consciente de tout ce que le Club apporte à la communauté moulienne a signé une convention avec le C.S.M au terme de laquelle elle assure au club un financement de ses activités sur trois ans à hauteur de 180.000 euros maximum.

La carte "Allez CSM !" Le nouveau défi du club



Les dirigeants du club préparent par ailleurs activement un partenariat renforcé avec les entreprises guadeloupéennes. Le club prévoit ainsi de mettre en vente dès la prochaine saison une carte de soutien au club d'une valeur de 100 euros : la carte "Allez C.S.M !". Munis de cette carte, le supporter pourra assister à tous les matches à domicile du CSM et participer aux tombolas organisées par le club. Fort de ce soutien populaire clairement identifié, le C.S.M pourra négocier avec les entreprises leur soutien financier et fonder avec ses partenaires un "club entreprises" avec lequel il entretiendra des liens privilégiés. Ce club pourrait, notamment organiser au Moule une grande fête sportive avec un invité de prestige venu de l'extérieur. Le C.S.M s'est fixé comme objectif la vente de 2000 cartes "Allez CSM !". Aucun doute possible, du haut de ses 74 ans de bons et loyaux services, le CSM se porte à merveille et ne manque ni de projets, ni d'ambition pour l'avenir.



INTERVIEW :

MYRIAM JASAWANT

ADJOINTE AU MAIRE
RESPONSABLE DES AFFAIRES SOCIALES

La Ville du Moule a la volonté d'être un acteur important de la politique sociale qui est menée sur son territoire. Mme Myriam Jasawant, adjointe au Maire et responsable des questions sociales, nous précise les objectifs de la Municipalité dans ce domaine.

Quels sont les grands axes de la politique sociale de la Ville du Moule ?

Le législateur a confié au Conseil Général l'essentiel des compétences en matière d'action sociale. La plupart des communes se contentent donc de gérer une aide sociale d'urgence par l'intermédiaire des Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS). La Ville du Moule, pour sa part, s'inscrit dans une démarche différente, à la fois volontariste et novatrice. Nous considérons, en effet, qu'il ne peut y avoir de politique sociale efficace que si cette dernière est menée en cohérence et en étroite symbiose avec l'ensemble des politiques publiques. Les détresses sociales sont souvent dues à plusieurs facteurs qu'il faut analyser et traiter globalement. Les réponses à apporter sont, elles aussi multiples. Nous voulons par conséquent que notre CCAS soit avant tout un instrument performant du développement social sur le territoire du Moule, un espace de réflexion et d'action sur la problématique sociale dans notre ville. Le CCAS doit être au cœur du dispositif d'action sociale au Moule en ayant une connaissance très pointue, d'une part des publics concernés et de leur répartition sur le territoire communal et d'autre part des opportunités d'action qu'offrent les dispositifs existants et le développement de la ville.

Comment se traduit sur le terrain cette démarche ?

Nous avons mis en place trois guichets uniques : un guichet logement, un guichet dédié aux personnes à mobilité réduite et un guichet insertion. Ces guichets travaillent en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs de la politique sociale : Conseil Général, la Caisse d'Allocations Familiales, l'Agence Départementale d'insertion et le milieu associatif. Nous multiplions avec ces partenaires des actions de prévention et de développement social telles que les chantiers-écoles, le maillage associatif dans les quartiers et les résidences. Nous plaçons systématiquement la problématique sociale au cœur de l'action municipale, qu'il s'agisse, par exemple, de rénover un quartier comme Bonan, de créer un nouvel espace économique tel que la ZAC de Damencourt, d'assurer l'entretien des espaces verts de la ville. Nous veillons à ce que toutes ces opérations, présentes et futures, soient autant d'outils pour prévenir ou régler des situations sociales difficiles. De ce fait, l'action sociale de la Ville du Moule s'inscrit résolument dans une logique de responsabilisation des publics concernés et non d'assistanat même si, évidemment, le CCAS gère parallèlement les actions d'aide d'urgence lorsqu'elles s'avèrent nécessaires.

Quels sont les projets de la ville pour 2006 et les années à venir ?

Notre projet le plus ambitieux est de construire un Hôtel de l'Action Sociale qui regrouperait en un même lieu tous les acteurs de l'action sociale sur le territoire du Moule. Nous disposerions alors d'une sorte de Guichet unique de l'action sociale qui nous permettrait de renforcer sensiblement notre efficacité dans ce domaine difficile et complexe.

TEMOIGNAGES



ELSA ALCIME

MEMBRE DU GROUPE
ENVIRONNEMENT DES RÉSIDENCES
ZAGADIS ET LES SURRETIERS

"A l'initiative du CCAS et de l'Agence Départementale d'Insertion, les habitants des résidences Zagadis et Surretiers ont créé il y a huit mois, trois groupes de réflexion et d'action pour améliorer les conditions de vie dans leur résidence : le groupe "Education", le groupe "Festivités" et le groupe "Environnement" auquel j'appartiens. Depuis nous travaillons et nous obtenons des résultats. Nous avons démontré à partir d'une étude la nécessité de mettre en place une navette entre nos résidences éloignées et le centre ville. Ce projet va aboutir bientôt. Nous travaillons également sur le problème de la sécurité au niveau des accès à nos résidences et de la signalétique".



ROGER VERMI

Charpentier

"Je vis actuellement au Moule dans des conditions très difficiles : pas d'eau courante, pas d'électricité, pas de travail. De plus, j'ai été récemment victime d'une agression qui m'a laissé handicapé d'un bras. Evidemment, j'ai beaucoup de mal à joindre les deux bouts. Pour m'en sortir, j'ai fait appel au CCAS qui me soutient, notamment sur le plan administratif, pour préparer mes dossiers de demande d'aide".



DOMINIQUE BÉNON

"AVEC LE CCAS, J'AVANCE !"

"Je vis à Lacroix. Je fais appel au CCAS pour m'aider dans mes démarches au niveau de la CAF car ce n'est pas toujours facile pour moi. Ils m'aident aussi à organiser mes affaires. Ils m'écoutent, ils me conseillent. Avec le CCAS, j'avance !".



LUCIE VALLY

PRÉSIDENTE DU CLUB DU TROISIÈME
ÂGE "LE GRAIN D'OR"

"Le CCAS est venu un jour dans une réunion de notre club nous présenter les bienfaits de la télé-assistance. C'est grâce à eux que j'en suis aujourd'hui équipée. Je participe aussi aux croisières gérontologiques organisées par le CCAS. Avec lui, je suis déjà allée au Mexique. Au niveau de notre association, le CCAS nous aide beaucoup. Nous savons que nous pouvons compter sur son soutien pour nos activités. Les personnes âgées apprécient aussi tout particulièrement les séances de natation qui leur sont réservées. Elles sont organisées par le CCAS avec le concours du club des Dauphins".

... de notre ville

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE :

POU BA YO FOS LÀ !

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est chargé de la mise en oeuvre de la politique sociale de la Ville du Moule. Il est composé de 12 personnes, dont deux spécialisées dans l'insertion des jeunes (Accueil Local, Point Information Jeunesse). A travers ses trois guichets spécialisés (logement, personnes à mobilité réduite, insertion), il collecte l'ensemble des informations disponibles sur les problématiques sociales dans les quartiers, conduit des actions de prévention et de développement social et gère les secours d'urgence.

Le Guichet Logement : Accompagner les familles dans leurs démarches

Le CCAS ne gère pas de logements. Par contre, il aide les familles à accomplir les démarches nécessaires pour obtenir les aides auxquelles elles peuvent avoir droit dans ce domaine : allocations logements, amélioration de l'habitat, demande au Fonds Social au Logement (FSL), demande de logement. Il accompagne les familles qui vivent dans les quartiers en cours de rénovation, et qui doivent parfois être relogées provisoirement.

Le Guichet "personnes à mobilité réduite" : Conseiller, guider, soutenir

Le CCAS a mis en place un dispositif d'intervention spécifiquement dédié aux personnes à mobilité réduite : malades, personnes âgées, handicapés... Le Guichet "personnes à mobilité réduite" du CCAS les conseille lorsqu'ils doivent remplir des demandes d'aides sociales : aides ménagères, télé-assistance, accompagnement de nuit... Dès qu'une personne à mobilité réduite est signalée, un responsable du guichet se rend à

son domicile pour analyser sa situation et évaluer ses besoins. La Ville du Moule est par ailleurs la seule commune de la Guadeloupe à s'être dotée d'un schéma gérontologique à partir duquel elle a élaboré les grands axes de son action en direction du troisième âge. La réflexion engagée se poursuit encore. En 2006, le schéma sera actualisé et chaque année, la Ville organise les rencontres gérontologiques.



Le CCAS propose aux personnes âgées des cours de natation

Le Guichet insertion : Aider les jeunes en difficulté

Le CCAS agit par ailleurs dans le cadre de la prévention de la délinquance en intervenant auprès des jeunes qui rencontrent des diffi-



Le Point Information Jeunesse

cultés d'insertion. Il intervient aussi bien au niveau des familles, lorsqu'il s'agit de mineurs que des jeunes eux-mêmes. Les travailleurs sociaux du CCAS sont en contact direct avec eux sur le terrain pour soutenir leurs efforts d'insertion, leur recherche de formation et d'emplois. La Ville intervient pour que les grandes opérations d'aménagement ou de rénovation sur son territoire comportent des actions d'insertion

Secours d'urgence : limités et après enquête

En matière de secours d'urgence, il intervient parfois pour aider des familles particulièrement nécessiteuses à faire face à des impayés ponctuels ou à des dépenses imprévues, liées par exemple à un décès. Les interventions d'urgence du CCAS ne sont jamais un droit (comme une allocation familiale par exemple). Elles sont presque toujours limitées dans le temps. L'objectif est d'apporter un soutien décisif dans une situation précise et non d'assister durablement un individu ou une famille. Pour l'ensemble de l'année 2004, par exemple, le CCAS n'a accordé qu'une cinquantaine de secours d'urgence, toujours après enquête, et ponctuellement.

Développer les partenariats

économique. Le Moule est l'une des communes qui a organisé le plus de chantiers écoles. Les jeunes ont participé ainsi, notamment, à la construction de la Maison de Quartier de Vassor et à la réalisation de l'espace Wisoski. La rénovation du quartier de Bonan comporte des activités occupationnelles dont ont déjà bénéficié une trentaine de jeunes. La future ZAC de Damencourt représente de nouvelles opportunités d'insertion économique pour les jeunes du Moule. L'action du CCAS ne se limite pas toutefois à l'insertion sociale et économique des jeunes en difficulté. Le CCAS assure en effet également la gestion du Point Information Jeunesse et l'Accueil Local qui sont tous les deux des sources d'informations importantes pour les jeunes dans les domaines de la formation et de l'emploi.

Le Centre Communal d'Action Sociale travaille en relation étroite avec les autres acteurs institutionnels de l'insertion tels que la Direction des Actions de Solidarité Départementales (DASD), la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) ou l'Agence Départementale d'Insertion (ADI) mais aussi tous les partenaires susceptibles de l'aider dans ses missions. Avec la société Karukera Logement, elle organise une permanence sur le logement social. Avec la permanence des jeunes avocats, elle diffuse des informations juridiques. Le CCAS offre à l'UDAF un lieu de réception et d'écoute des majeurs protégés qui vivent sur son territoire et participe également à leur accompagnement. Le CCAS est présent au Téléthon, dans l'organisation des fêtes de Noël ou des fêtes des Mères aux côtés des associations.



Recensement national

PRÉPAREZ-VOUS À ÊTRE RECENSÉ

Depuis 2004, les recensements nationaux, qui avaient lieu tous les huit ou neuf ans, ont été remplacés par des enquêtes annuelles dont les conclusions sont plus fiables. Dans le cadre de ces enquêtes, 8 % de la population du Moule et tous ses habitants au domicile mobile ou inexistant seront recensés début 2006.

Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'Insee. Les informations produites sont plus fiables, plus récentes et permettent d'adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins réels (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, d'enseignants, etc.). Dans les communes de 10.000 habitants ou plus, comme Le Moule, la collecte se déroule chaque année auprès d'un échantillon de 8 % de leur population dispersé sur l'ensemble du territoire. En revanche, toutes les personnes résidant dans des habitations mobiles et les personnes sans abri présentes sur le territoire du Moule seront recensées les 19 et 20 janvier 2006.

COMMENT SERA RÉALISÉ LE RECENSEMENT ?
Si votre logement appartient à l'échantillon recensé cette année,

vous allez prochainement recevoir les questionnaires du recensement. Tout le monde n'étant pas interrogé la même année, il se peut que vous soyez recensé cette année et que des proches ou des voisins ne le soient pas. Ainsi, à partir du jeudi 19 janvier 2006, les agents recenseurs, identifiables grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent leur photographie et la signature du maire, déposeront au domicile des personnes recensées les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis. Si vous êtes souvent

absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à une personne de votre immeuble qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez également les retourner directement à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

VOTRE RÉPONSE EST IMPORTANTE !

Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, c'est également une obligation. Pour savoir si vous êtes recensé cette année, ou pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez votre mairie au 05 90 23 09 04 à partir du 10 janvier 2006.

Les résultats des enquêtes de recensement sont diffusés sur le site insee.fr au fur et à mesure de leur disponibilité.

REGIE DES SPORTS ET DES LOISIRS (Tél 0590 22 44 40)

Nos manifestations à venir pour la saison 2006

- **4 mars** : 3ème Edition du Tri Relais de la Ville du Moule
- **26 mars** : randonnée de VTT
- **10 au 14 avril** : stage sportif de Pâques pour les enfants de 7 à 13 ans (kayak, VTT, tennis, mini golf, beach foot)
- **30 avril** : grande marche pour tous (durée 3h avec collation à l'arrivée)
- **25 mai** : les 15km du Moule intitulé «courir à Moule»

LES SPECTACLES

MARDI 24 JANVIER

Théâtre de marionnette proposée par l'Artchipel Scène Nationale - LA MANO de la Compagnie Tro-Héal mis en scène par Martial Anton. Représentations scolaires.

VENDREDI 27 JANVIER

Concert Jazz Caribéen - Christian LAVISO - 20h

LE PROGRAMME DE LA SALLE ROBERT LOYSON (Tél 0590 23 09 44)

LES FILMS

SAMEDI 21 JANVIER 16H - 18H - 20H
DIM. 22 JANVIER 16H - 18H - 20H
QUATRE FRERES
Interdit aux moins de 12 ans.



Ce sont quatre "frères", deux Blancs et deux Blacks, issus de familles qui les abandonnèrent très tôt à leur sort. Quatre laissés-pour-compte, quatre incorrigibles gamins qui accumulaient les "bêtises". Evelyn Mercer a été la seule à croire en eux, à les recueillir et à les aimer. Lorsque leur "mère" est abattue par deux braqueurs de supérette, les quatre frères se retrouvent pour un dernier hommage et constatent que le temps ne les a guère changés...

MERCREDI 25 JANVIER 20H
JEUDI 26 JANVIER 20H
SAMEDI 28 JANVIER 16H - 20H
DIMANCHE 29 JANVIER 16H - 20H
KING KONG



New York, 1933. Ann Darrow est une artiste de music-hall dont la carrière a été brisée net par la Dépression. Se retrouvant sans emploi ni ressources, la jeune femme rencontre l'audacieux explorateur-réalisateur Carl Denham et se laisse entraîner par lui dans la plus périlleuse des aventures... Ce dernier a dérobé à ses producteurs le négatif de son film inachevé. Il n'a que quelques heures pour trouver une nouvelle star et l'embarquer pour Singapour...

MERCREDI 25 JANVIER 20H
MERCREDI 1ER FEVRIER
SAMEDI 4 FEVRIER 20H
DIMANCHE 5 FEVRIER 20H
MATCH POINT



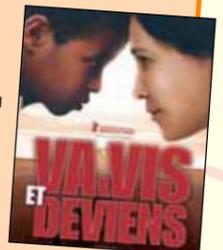
Cinéclub : spécial WOODY ALLEN
Jeune prof de tennis issu d'un milieu modeste, Chris Wilton se fait embaucher dans un club huppé des beaux quartiers de Londres. Il ne tarde pas à sympathiser avec Tom Hewett, un jeune homme de la haute société. Très vite, Chris fréquente régulièrement les Hewett et séduit Chloe, la soeur de Tom. Alors qu'il s'apprête à l'épouser, il fait la connaissance de la ravissante fiancée de Tom..

Du 2 au 5 Février : Le FEMI

JEUDI 2 FEVRIER 20H.

VA, VIS ET DEVIENS

Réalisé par Radu Mihaileanu. 2004.
En 1984, des milliers d'Africains de 26 pays frappés par la famine se retrouvent dans des camps au Soudan. A l'initiative d'Israël et des Etats-Unis, une vaste action est menée pour emmener des milliers de Juifs éthiopiens vers Israël. Une mère chrétienne pousse son fils de neuf ans à se déclarer juif pour le sauver de la famine et de la mort.



VENDREDI 3 FEVRIER 20H

U-CARMEN

Réalisé par Mark Dornford-May - Film d'Afrique du Sud. 2005.
Carmen eKhayelitsha est le premier film africain à être récompensé à la Berlinale. Il a en effet remporté l'Ours d'or du meilleur film, samedi, lors du 55e festival du cinéma de Berlin (Allemagne).
Film -Opéra chanté sur la musique originale en xhosa, l'une des onze langues nationales de l'Afrique du Sud, ce qui en fait le premier long-métrage tourné dans cet idiome.



SAMEDI 4 FEVRIER 20H

SOMETIMES IN APRIL

Réalisé par Raoul Peck - Film américain. 2004 - Interdit aux moins de 12 ans.
La grande télévision américaine a confié au réalisateur haïtien Raoul Peck la réalisation de ce film sur le Rwanda sans contrainte ni limite. Le résultat est grandiose. Si vous n'avez jamais rien compris aux conflits du Rwanda et comment le racisme peut dégénérer ici comme ailleurs, comprendre les dérives humaines et les prévoir peut-être...



DIMANCHE 5 FEVRIER 20H

PRESQUE FRERES

Film brésilien. 2005.
Brésil, années 50. Miguel est issu de la classe moyenne: Jorge vit dans les favelas. Le père du premier est journaliste, celui du second compositeur de samba. Le reportage que l'un consacre à l'autre provoque la rencontre de deux univers.